Union Sportive Saint Egrève

Dossier d'inscription 2021 : Loisir adultes

Créneaux horaires proposés et niveaux :

GROUPES	JOURS	HORAIRES	Éducateurs	Niveaux	Places
ADULTES 1	LUNDI	20H00-21H00	A déterminer	1400 m/séance 3-4 Nages	12
ADULTES 2	LUNDI	20H00-21H00	Johny Macaire	1800 m/séance 4 Nages	24
ADULTES 3	LUNDI	20H00-21H00	Johny Macaire	2000 m/séance 4 Nages	12
ADULTES 4	MERCREDI	20H00-21H00	Lionel Guillon	1500 m/séance 3 Nages	24
ADULTES 5	MERCREDI	20H00-21H00	Johny Macaire	1400 m/séance 3 Nages	24
ADULTES 6	MERCREDI	21H00-22H00	Lionel Guillon	2000 m/séance 4 nages	24
ADULTES 7	MERCREDI	21H00-22H00	Johny Macaire	1500 m/séance 3 nages	24
ADULTES 8	JEUDI	20H00-21H00	Johny Macaire	1500 m/séance 3 nages	24
ADULTES 9	JEUDI	20H00-21H00	A déterminer	600 m/séance 2-3 Nages	12
ADULTES 10	JEUDI	20H00-21H00	Lionel Guillon	1200 m/séance 3 nages	24
ADULTES 11	JEUDI	21H-22H	A déterminer	1000 à 1200 m - 3 nages	24
ADULTES 12	JEUDI	21H-22H ou 22H15	Johny Macaire	1500 m/séance 3-4 nages	12
ADULTES 13	JEUDI	21H-22H ou 22H15	Johny Macaire	2000 m/séance 3-4 nages	12
ADULTES 14	VENDREDI	21H00-22H00	Johny Macaire	1400 m/séance 3-4 nages	12
ADULTES 15	VENDREDI	21H00-22H00	Lionel Guillon	2000 m/séance 4 Nages	24

Groupes du vendredi : les séances des 24/09, 26/11, 28/01, 25/03, 27/05 et 24/06 ne pourront avoir lieu , le bassin sera réservé au public, les adhérents de ces groupes pourront s'ils le souhaitent remplacer ces 6 séances par 6 autres dans l'année un jour différent de la semaine.
Groupes du jeudi à 21 H : les adhérents le souhaitant pourront prolonger la séance jusqu'à 22 H15.

Attention : les éducateurs ne sont donnés qu'à titre indicatif, nous ne pouvons garantir l'absence de changements d'ici septembre.

Les formules de Cotisations :

1) 1 séance par semaine : 168 euros pour le premier adhérent à l'USSE natation+10 euros de licence, soit 178 euros.
2) 2 séances par semaine : 198 euros. pour le premier adhérent à l'USSE natation +10 euros de licence, soit 208 euros.

10 euros de moins pour le second adhérent d'une même famille, 20 euros de moins pour le troisième et les suivants.

L' inscription

Le dossier doit impérativement contenir :

1) La Fiche d'inscription remplie.
2) Le règlement libellé en 1 seul chèque.
3) **Un certificat médical d'aptitude** : il est obligatoire :

_ pour les nouveaux adhérents,
_ pour les anciens adhérents n'ayant pas renouvelé leur inscription en 2020-2021 ou s'étant désinscrits en cours d'année,
_ pour ceux ayant répondu OUI à l'une des questions du Questionnaire de Santé fourni dans le dossier d'inscription (voir celui-ci),
_ pour ceux ayant fourni un certificat médical antérieur à 2019.

Réinscription des anciens adhérents :

- **Du 15 juin au 9 juillet** en envoyant le dossier complet à **Lysianne Terpend,** 27 avenue Cité Labeye 38400 Saint Martin d'Hères

. Un dossier sera considéré comme incomplet et renvoyé à l'expéditeur s'il ne contient pas : la f**iche d'inscription, le certificat médical, le chèque de règlement.**

2) du lundi 23 au vendredi 27/08 en apportant le dossier complet à la Halle Jean Balestas (gymnase des Brieux) entre 17 H et 19 H.

Le chèque ne sera encaissé qu'à partir du 1er Octobre, ce qui laissera aux adhérents jusqu'au 30 septembre pour annuler leur inscription, leurs chèques seront alors déchirés.

3) Le certificat médical d'aptitude : il devra être donné obligatoirement avec le reste du dossier.

4) Justificatif de paiement de cotisation : ils vous seront remis sur demande à macaire.johny@orange.fr à partir du 01 novembre (exceptionnellement avant, si cela s'avérait urgent). **Attention** : la réception d'une facture implique la renonciation au droit de remboursement prévu ci-dessous.

5) Toute inscription à l'USSE-Natation est considérée comme définitive. Toutefois, sur demande expresse écrite, l'USSE-Natation pourra au cas par cas, accepter la résiliation d'un adhérent. Le cas échéant, le remboursement de la cotisation de l'adhérent concerné sera effectué sur la base suivante :

- Entre la rentrée et le 30 septembre : remboursement de la totalité de la cotisation (aucun chèque ne sera donc encaissé avant le mois d'octobre).
- Du 1er au 31 octobre : remboursement des 2/3 de la cotisation **à l'exception du montant de la licence versée à la FFN.**
- A partir du 1er novembre, pas de remboursement. Cependant, dans le cas d'une mutation professionnelle ou d'un changement de lieu d'études, le Bureau Directeur de l'USSE-Natation pourra décider de déroger à cette règle.

Attention : l'adhésion à la section est annuelle. Elle ouvre le droit de participer à une séance hebdomadaire ou plus encadrée(s) par un éducateur diplômé. Cette adhésion ne garantit pas un nombre de séances prédéterminées par an (qui est variable selon les jours fériés et fermetures exceptionnelles de piscine) mais uniquement une périodicité de fréquentation correspondant à l'année scolaire (de septembre à juin). L'USSE ne rembourse donc pas les séances non effectuées.

Inscription des Nouveaux et réinscription des retardataires

*** Le mercredi 1 septembre 2021 à la halle Jean Balestas (gymnase) de 14h à 19h.**
*** Samedi 4 septembre 2021 : de 14 H à 17 H lors de la journée des Associations.**

Au-delà de cette date, il conviendra de contacter Johny Macaire par Mail : macaire.johny@orange.fr afin de connaître les créneaux restants disponibles.

Fiches d'inscription : elles pourront être téléchargées sur le site du club ainsi que tous les **documents spécifiques désirés.**

Attention ! Le nombre de places dans chaque groupe est limité. S'il advenait que vous vous inscriviez dans un groupe déjà plein nous vous préviendrions par mail, vous aurez alors le choix entre changer de groupe ou annuler l'inscription.

Début des cours : La semaine du 13 septembre 2021